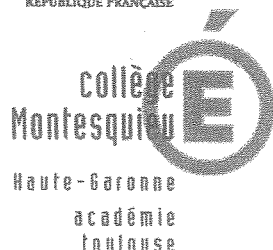


**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU VENDREDI 11 FEVRIER 2011**



**Annexe 1**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU VENDREDI 11 FEVRIER 2011**

**A 17 H 30**

**Ordre du jour :**

**Question pédagogique :**

- Répartition de la Dotation Globale Horaire

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU VENDREDI 11 FEVRIER 2011**

Référence et folio 0/1	Information des membres de la communauté scolaire	Réservé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
	<p>Madame la Principale ouvre la séance à 17h30. 19 membres sont présents sur les 30 qui composent le Conseil d'Administration. Le quorum est atteint pour délibérer. Mme Gayrard, représentante FCPE des parents d'élèves, est désignée comme secrétaire de séance.</p> <p>Le procès verbal du Conseil d'Administration du 7 février 2011 appelle quelques remarques de la part des représentants des enseignants qui souhaitent que la phrase « Mme la principale s'engage à établir un calendrier de récupération qui sera présenté aux membres du Conseil d'Administration » soit clairement dissociée du vote concernant les modalités de récupération du vendredi 3 juin. La phrase « Mme la principale propose que les heures de cours du vendredi 3 juin soient récupérées sur les plages libres à l'emploi du temps des élèves ou sur les plages libérées par les absences de professeurs », située en début de paragraphe du procès verbal, sera donc déplacée pour être intercalée entre l'engagement de Mme la Principale et le vote.</p> <p>Le procès verbal ainsi précisé est adopté à l'unanimité. <b>Vote n° 1 : Délibération n° 31</b></p> <p>Mme la Principale donne lecture de l'ordre du jour (<b>Annexe 1</b>)</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. <b>Vote n° 2 : Délibération n° 32</b></p> <p>La Commission Permanente qui a précédé le conseil d'administration pour examiner la répartition de la Dotation Globale Horaire maintient que les moyens attribués ne permettent pas d'établir une répartition qui donne satisfaction. Mme la Principale rappelle que, dans le cadre d'une proposition de répartition, le conseil d'administration n'a pas à se prononcer sur les moyens alloués, mais sur les choix effectués dans un cadre contraint, en fonction des indicateurs de l'établissement. Elle propose une répartition inchangée. A savoir : Pour une DGH de 882 h pour 812 élèves, soit 28 divisions, les choix sont les suivants :</p>	

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU VENDREDI 11 FEVRIER 2011**

- ATP positionnée en Français et Maths pour les 6°
- Heures de remédiation en 5°
- Heures de préparation au DNB en 3°
- Alternance maintenue 9h / semaine
- Heures de Sciences dédoublées en 6°, 5° et 4°
- Création de 2 groupes de LV en Anglais
- Latin et ECLA maintenus en 3°
- 2 h pour la gestion informatique
- Maintien des 2 classes européennes en 3°
- Maintien des 2 classes bi-langues dès la 6°

Ne sont pas maintenues par rapport à l'année précédente :

- Les 2 sections européennes de 4°
- 1 heure de langues anciennes (14 h au lieu de 15)

Confirmation de la suppression de l'Espagnol LV 1.

Les enseignants font remarquer que les 2 h de chorale n'apparaissent pas dans la répartition.

Mais la Principale précise que la chorale sera maintenue et rémunérée dans le cadre d'HSE.

Un représentant des parents évoque la possibilité de remplacer les 2 h d'informatique par un enseignement devant les élèves.

Mme la Principale indique que la gestion du réseau informatique, dans son ensemble et sa complexité, bénéficie à tous les élèves qui sont, de plus en plus, appelés à travailler en lien avec les technologies de l'information et de la communication.

Le vote a lieu à bulletins secrets :

Présents : 19

Votants : 19

Pour : 8

Contre : 11

La répartition de la dotation globale horaire n'est pas adoptée.

**Vote n° 3 : Délibération n° 33**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h.

## Motion présentée par les professeurs d'allemand et d'espagnol au conseil d'administration du lundi 7 février 2011.

Les professeurs d'allemand et d'espagnol du collège déplorent la fermeture des classes européennes (4<sup>e</sup> en 2011) justifiée par la perte des subventions allouées aux enseignements réglementaires, et s'inquiètent de la menace qui pèse sur le devenir des classes bilangues en 2012.

Le dispositif en place dans le collège depuis 12 ans pour l'espagnol et 3 ans pour l'allemand a fait ses preuves. Il connaît un réel succès et ne souffre aucune défection de la part des élèves.

Il leur propose un renforcement linguistique intéressant et une connaissance approfondie de la culture espagnole et germanique par le biais d'activités culturelles riches et variées : échanges, voyages (14 voyages organisés en Espagne avec des destinations toujours différentes par les deux professeurs d'espagnol en charge des classes européennes depuis 2000), immersion en milieu scolaire lors de voyages (collège d'Almuñecar, Huesca et Sagunto) rencontres et échanges ateliers d'écriture (lauréat au concours « Hispanistes à vos plumes »), de contes, de cinéma (écritures de scénarii et réalisation de vidéos), de théâtre (« reproductions croisées » avec le collège de Frouzins), soutien épistolaire auprès d'écoliers défavorisés du Pérou... Autant d'activités qui permettent aux élèves de développer largement les compétences requises par le socle commun :

- toute la **compétence 2 de la pratique d'une langue vivante** étrangère par la richesse linguistique des activités.
  
- **la compétence 7 :**
  - s'engager dans un projet individuel
  - s'intégrer et coopérer dans un projet collectif
  - manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement
  - assumer des rôles, prendre des décisions et des initiatives.

Les élèves de ces sections ne sont pas les plus favorisés. Chaque année, des actions dues à l'initiative des élèves sont menées à l'extérieur du collège pour financer les voyages et permettre aux classes dans leur totalité d'y participer.

Les élèves ne sont pas non plus sélectionnés pour leurs résultats. Les sections européennes s'adressent en effet à tout élève intéressé, motivé par la langue, curieux, prêt à communiquer.

Enfin la proximité de l'Espagne, ainsi que les liens historiques et culturels qu'elle a noués avec notre région justifie les attentes d'un enseignement approfondi. L'espagnol est une langue utile qui ne peut pas être bradée dans notre académie.

Les enseignants s'interrogent sur le devenir de ces élèves, désireux d'apprendre, d'aller plus loin dans les connaissances, faisant preuve d'une curiosité intellectuelle et ont le sentiment qu'ils sont sacrifiés.

## MOTION DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE MONTESQUIEU DE CUGNAUX DU 7 FÉVRIER 2011

L'objet du CA pour lequel nous sommes réunis est la préparation de la rentrée 2011 du collège Montesquieu de Cugnaux.

Sans remettre en cause le lourd travail de répartition de la DHG élaboré par la direction de l'établissement, force est de constater que les moyens pour l'année 2011-2012 ne sont pas là (H/E: encore en baisse à 1,08) et que les choix budgétaires de l'Éducation Nationale obligent notre établissement à des choix draconiens:

- hausse des effectifs par classe (29 à 30 élèves par classe);
- diminution du taux d'encadrement à tous les niveaux alors que deux classes sont créées (enseignants, gestion de l'informatique, AED, personnels administratifs, personnels de santé et sociaux, agents);
- disparition de toute marge de manœuvre pour offrir une voie de réussite et d'excellence à chaque élève du collège (usage à l'excès d'HSA, découpage des postes disciplinaires en BMP, instabilité et précarité des équipes, horaires réglementaires au plancher ...).

**L'autonomie de l'établissement est devenue synonyme de gestion de la pénurie et on renvoie au Conseil d'Administration la responsabilité de choisir ce qui ne sera plus assuré demain faute de moyens** (options, sections européennes espagnol et allemand supprimées, sections bilangues allemand et espagnol en sursis pour combien de temps, disciplines de la culture humaniste laissées pour compte alors qu'une ambitieuse épreuve d'Histoire des Arts obligatoire s'ajoute au DNB actuel).

#### **Nous demandons:**

- la création d'heures postes à la place des HSA et BMP prévus afin d'assurer la réussite de tous les élèves par la stabilité des équipes pédagogiques et la qualité des enseignements;
- deux postes d'AED afin d'assurer l'encadrement d'élèves toujours plus nombreux et plus difficiles;
- nous demandons des moyens en heures/ poste pour assurer la gestion du parc informatique, la maintenance du réseau et le passage à l'ENT dans un collège aussi important.

Nous refusons cette logique qui nous contraint à collaborer à la mise en œuvre de choix budgétaires que nous ne cautionnons pas. C'est pourquoi nous souhaitons interpeller et faire réagir les autorités académiques en refusant de voter la répartition de la DHG qui nous est présentée et en justifiant ce vote par la présente motion que nous demandons de joindre au PV du CA.

A Cugnaux, le lundi 7 Février 2011

TECHNO	2H 8GR 16H	1.5H 6GR 9H	1.5H 7GR 10.5H	2H 7GR 14H	51.5H	51.5H	ALTERNANCE 2H 0.5H X 6GR 5° = 3H 0.5H X 7GR 4° = 3.5H ALTERNANCE 4H	2H	12.5H	64H
DEC. PROF				2H			ARE informatique : 2H			
SC. PH.		1.5H 6GR 9H	1.5H 7GR 10.5H	2H 7GR 14H 1H	34.5H	34.5H	0.5H X 6GR 5° = 3H 0.5H X 7GR 4° = 3.5H	6.5H	6.5H	41H
DEC. PROF										
SVT	2H 8GR 16H	1.5H 6GR 9H	1.5H 7GR 10.5H	1.5H 7GR 10.5H	46H	46H	0.5H X 6GR 5° = 3H 0.5H X 7GR 4° = 3.5H	6.5H	6.5H	52.5H
ED. MUS.	1H 8H	1H 6H	1H 7H	1H 7H	28H	28H				28H
ARTS PLAS.	1H 8H	1H 6H	1H 7H	1H 7H	28H	28H				28H
EPS	4H 32H	3H 18H	3H 21H	3H 21H	92H					
UNSS Coord EPS					18H 2H	114H				114H
JUDO					2H					
TOTAL						794.5H		87.5H		882H

**RENTREE 2011  
EFFECTIFS ET STRUCTURE**

<b>NIVEAU</b>	<b>EFFECTIFS</b>	<b>DIVISIONS</b>	<b>E/D</b>
6°	229 élèves	8	28/29
5°	175 élèves	6	29/30
4°	208 élèves	7	29/30
3°	200 élèves	7	28/29
<b>TOTAL</b>	<b>812 élèves</b>	<b>28</b>	<b>29</b>





le 7.02.2011.

~~Nelle: commission jeunette 17h<sup>30</sup>~~

~~Nelle CA. vendredi 11. à 17h30.  
+ commission jeunette~~

Renouvellement

- Convention pour le classe relais. (adaptée)

Préparation de vendredi de l'ascension  
de vendredi sera remplacé par le prof.  
~~sur~~ L'administration va faire un  
planning et une caudé s'engage devant  
le CA à fournir 1 calendrier d'ici la  
fin de l'année.

ENT → Le conseil général a fait 1  
appel d'offre pour une accès internet de  
meilleure qualité.

Fourniture internet prof.

Dan au foyer socio éducatif

→ 450€ → correspond à la moitié  
de la part de la partie théâtre

→ D.B.N pour info

Info divers

Ad? PONS. → lundi 14/02/2011 à  
14h → exercice de confinement. Sollicités de  
part → observations pour assister.

Cugnaux, le 25 janvier 2011



**La Présidente**

Nom du Service  
Secrétariat de Direction

Référence

La Présidente

à

Madame Isabelle CHARMASSON  
110 Chemin Vie Vieille  
31270 CUGNAUX

Madame

**Le Conseil d'Administration, dont vous êtes membre, se réunira le**

**Lundi 7 février 2011 à 17 h 30  
en salle des Conseils**

Dossier suivi par  
Mme CAIROLI  
Téléphone  
05 62 87 31 80  
Fax  
05 62 87 31 81  
Mél.  
0311093v  
@ac-toulouse.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir participer à ses travaux.  
Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

J. CAIROLI

Avenue Léo Lagrange  
BP 90077  
31270 Cugnaux

**ORDRE DU JOUR :**

Questions pédagogiques

- Rentrée 2011 :
  - Effectifs et structure
  - Répartition de la dotation horaire globale
- ENT : Fournisseur d'accès Internet

Questions financières

- Don du foyer socio éducatif
- D B M pour information

**La Commission Permanente se tiendra le  
Jeudi 3 février à 17 h 30 en salle des Conseils**

Les questions diverses pourront être déposées au secrétariat de direction jusqu'au  
3 février 12 heures.